

Rapport de gestion

1.	Performance financière globale	7
1.1	Résultats d'exploitation consolidés	7
1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	16
2.	Résultats des secteurs d'exploitation à présenter	17
2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	17
2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	22
3.	Situation de trésorerie et sources de financement	24
3.1	Flux de trésorerie	24
3.2	Situation de trésorerie	26
3.3	Composantes de la dette totale	28
3.4	Situation financière	28
3.5	Notations	29
3.6	Dividendes et rachats d'actions	30
3.7	Arrangements hors bilan	30
4.	Résultats d'exploitation trimestriels	31
5.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	33
6.	Risques d'entreprise et gestion des risques	33
7.	Normes IFRS de comptabilité et modifications	33
8.	Perspectives	34
9.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	35
9.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif	48
10.	Énoncés prospectifs	51
11.	Informations supplémentaires	52

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2024 de la société et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société.

Les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Siège social de GWL ». Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur l'incidence de la consolidation. Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada. À moins d'indication contraire, dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 174 du Rapport annuel de 2023 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 8, « Perspectives », et la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 18 novembre 2024.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 5 oct. 2024, au 7 oct. 2023 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes de 16 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Résultats consolidés

PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA ¹⁾	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA ¹⁾ (%)
18 685 \$	1 618 \$	2 158 \$	11,5 %
+1,5 % par rapport au T3 2023	+31,4 % par rapport au T3 2023	+6,9 % par rapport au T3 2023	+50 pdb par rapport au T3 2023
BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ¹⁾	BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE (en dollars)	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE ¹⁾ (en dollars)
15 \$	476 \$	0,08 \$	3,57 \$
-97,5 % par rapport au T3 2023	+2,1 % par rapport au T3 2023	-98,2 % par rapport au T3 2023	+6,3 % par rapport au T3 2023

Siège social de GWL

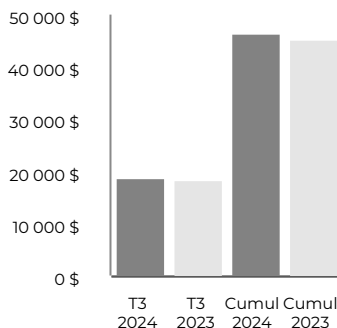
ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION ¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION (en dollars)	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL
277 \$	422 \$	0,820 \$	468 \$
+19,4 % par rapport au T3 2023	+32,3 % par rapport au T3 2023	+15,0 % par rapport au T3 2023	-34,9 % par rapport au T4 2023

1) Se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

Indicateurs de performance clés

Pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 5 oct. 2024 et le 7 oct. 2023
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

PRODUITS

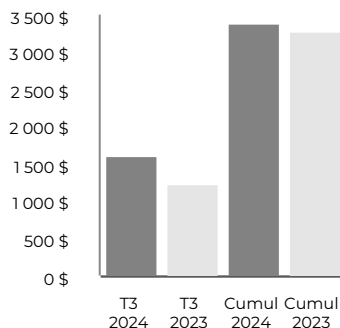


T3 2024	18 685 \$	+1,5 %
T3 2023	18 407 \$	
Cumul 2024	46 511 \$	+2,4 %
Cumul 2023	45 424 \$	

Notre performance

Les produits ont augmenté au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance de Loblaw et de Propriétés de Choix.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION



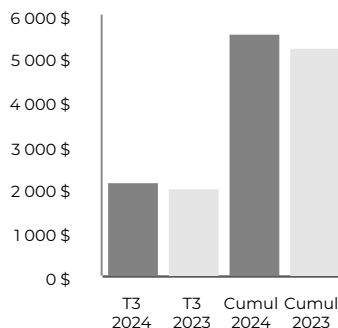
T3 2024	1 618 \$	+31,4 %
T3 2023	1 231 \$	
Cumul 2024	3 384 \$	+3,0 %
Cumul 2023	3 287 \$	

Notre performance

Le résultat d'exploitation a augmenté au troisième trimestre de 2024 en raison de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix.

Le résultat d'exploitation a augmenté pour l'exercice à ce jour en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix, ainsi que de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾



T3 2024	2 158 \$	+6,9 %
T3 2023	2 019 \$	
Cumul 2024	5 587 \$	+6,2 %
Cumul 2023	5 259 \$	

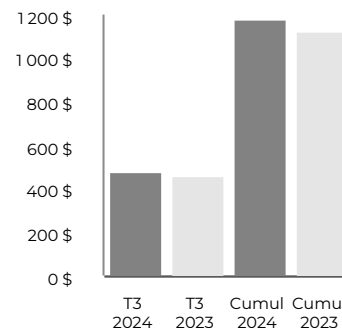
Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, en raison d'une augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix. Pour l'exercice à ce jour, la hausse reflète également l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ au troisième trimestre de 2024 a augmenté du fait surtout d'une hausse de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw, attribuable à une amélioration au chapitre des pertes liées aux stocks et à une baisse favorable des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ pour l'exercice à ce jour a augmenté principalement en raison d'une hausse de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw, du fait d'une amélioration au chapitre des pertes liées aux stocks et d'une hausse des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuable essentiellement à la composition des ventes, en partie compensée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES¹⁾



T3 2024	476 \$	+2,1 %
T3 2023	466 \$	
Cumul 2024	1 182 \$	+5,1 %
Cumul 2023	1 125 \$	

Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ a augmenté au troisième trimestre de 2024 en raison d'un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾, en partie contrebalancé par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Pour l'exercice à ce jour, la hausse est attribuable à un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾ et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a augmenté au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA¹⁾ (%)

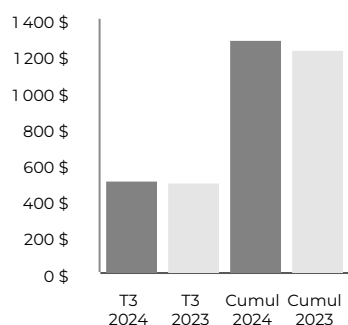
11,5 %	+50 pdb
T3 2024	par rapport au T3 2023
12,0 %	+40 pdb
Cumul 2024	par rapport à 2023

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ (\$)

3,57 \$	+6,3 %
T3 2024	par rapport au T3 2023
8,77 \$	+9,2 %
Cumul 2024	par rapport à 2023

Au 5 oct. 2024, au 7 oct. 2023 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

**APPORT DES SOCIÉTÉS
D'EXPLOITATION COTÉES EN
BOURSE¹⁾ AU MONTANT AJUSTÉ
DU BÉNÉFICE NET¹⁾**



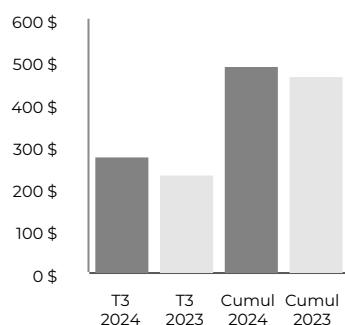
T3 2024	516 \$	
T3 2023	497 \$	+3,8 %
Cumul 2024	1 287 \$	
Cumul 2023	1 236 \$	+4,1 %

Notre performance

L'apport des sociétés cotées en bourse¹⁾ au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est accru au troisième trimestre de 2024 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw.

L'augmentation pour l'exercice à ce jour est attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix.

**ENTRÉES NETTES LIÉES AUX
ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾
DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**



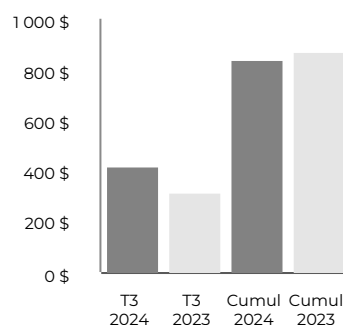
T3 2024	277 \$	
T3 2023	232 \$	+19,4 %
Cumul 2024	490 \$	
Cumul 2023	467 \$	+4,9 %

Notre performance

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL ont augmenté au troisième trimestre de 2024 en raison de la hausse des distributions reçues de Propriétés de Choix attribuable au calendrier et de la hausse des dividendes reçus de Loblaw.

L'augmentation enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique principalement par la hausse des dividendes reçus de Loblaw.

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾
DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**



T3 2024	422 \$	
T3 2023	319 \$	+32,3 %
Cumul 2024	845 \$	
Cumul 2023	870 \$	-2,9 %

Notre performance

L'augmentation des flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL au troisième trimestre de 2024 est principalement attribuable à la hausse des entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL, à une variation favorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et à l'augmentation du produit de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

La diminution enregistrée pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à la diminution du produit de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

**TRÉSORERIE ET
ÉQUIVALENTS DE
TRÉSORERIE ET PLACEMENTS
À COURT TERME DU SIÈGE
SOCIAL DE GWL**

468 \$	-34,9 %
T3 2024	
719 \$	
T4 2023	

Notre performance

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2023 est surtout attribuable aux rachats d'actions de GWL et à l'impôt sur le résultat payé, facteurs en partie contrebalancés par le produit reçu au titre de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et par un accroissement des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements effectués au cours de l'exercice à l'étude.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Dividendes de Loblaw	164 \$	148 \$	237 \$	217 \$
Distributions de Propriétés de Choix	113	84	253	250
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL	277 \$	232 \$	490 \$	467 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	190	171	562	609
Siège social de GWL, financement et autres coûts ⁱⁱ⁾	(27)	(64)	(69)	(104)
Impôt sur le résultat payé	(18)	(20)	(138)	(102)
Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL	422 \$	319 \$	845 \$	870 \$

1) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

i) Les sociétés d'exploitation cotées en bourse représentent les résultats combinés de Loblaw et de Propriétés de Choix, compte tenu de l'incidence de la consolidation.

ii) Le poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts » comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social, les charges administratives et les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

1. Performance financière globale

Pour le troisième trimestre, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») a dégagé des performances stables sur les plans opérationnel et financier en continuant d'offrir de la valeur aux Canadiens dans l'ensemble de son réseau de vente au détail, tout en maintenant l'accent sur l'excellence en matière de vente au détail. La croissance du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a surpassé celle du secteur de l'alimentation au détail au cours du trimestre. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies reflète la vigueur soutenue de la catégorie des produits de beauté, mais a subi la pression liée à la décision de Loblaw de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge ainsi que le recul des dépenses des clients pour des produits de consommation courante. Les produits tirés des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ont augmenté en raison de la vigueur soutenue des ventes de médicaments sur ordonnance prescrits pour traiter des maladies aiguës ou chroniques. Les magasins du secteur de l'alimentation au détail ont affiché une hausse de l'achalandage au cours du trimestre, et ce, même si les ventes de l'Action de grâce seront comptabilisées au quatrième trimestre de l'exercice. L'accroissement du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation reflète la vigueur soutenue des magasins à escompte Maxi et NoFrills de Loblaw, ainsi que la gamme croissante d'aliments multiculturels dans l'ensemble de ses bannières. Cette croissance est également portée par la solide performance de la bannière T&T. Au cours du trimestre, Loblaw a continué d'investir dans son réseau de magasins, notamment en inaugurant 25 magasins à escompte et en ouvrant deux nouveaux magasins-pilotes sans nom^{MD} de type ultra-escompte.

Propriétés de Choix a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier au troisième trimestre, grâce à la demande croissante des locataires de commerces de détail pour ses centres de proximité axés sur les biens de première nécessité et aux fortes marges de location de son portefeuille d'immeubles industriels. Toujours aussi forte de sa taille et de sa solidité financière, Propriétés de Choix a réalisé des transactions immobilières totalisant 172 millions de dollars et conclu des financements s'élevant à plus de 125 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui lui a permis d'améliorer encore davantage la qualité de son portefeuille de premier plan sur le marché, de même que la solidité de son bilan.

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Loblaw et Propriétés de Choix, qui sont toutes deux des entités cotées en bourse. Par conséquent, les états financiers de la société rendent compte de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix, qui a également une incidence sur ceux-ci. La consolidation de ces entités dans les états financiers de la société reflète l'incidence des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les résultats consolidés de la société. En outre, la trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont reflétés dans le secteur « Siège social de GWL ». Pour aider nos investisseurs et les parties prenantes à comprendre les états financiers de la société et l'incidence de la consolidation, la société présente ses résultats en distinguant le secteur Loblaw, le secteur Propriétés de Choix, l'incidence de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix et, enfin, le siège social de GWL.

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue.

Rapport de gestion

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	18 685 \$	18 407 \$	278 \$	1,5 %	46 511 \$	45 424 \$	1 087 \$	2,4 %
Résultat d'exploitation	1 618 \$	1 231 \$	387 \$	31,4 %	3 384 \$	3 287 \$	97 \$	3,0 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	2 158 \$	2 019 \$	139 \$	6,9 %	5 587 \$	5 259 \$	328 \$	6,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,5 %	11,0 %			12,0 %	11,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	787 \$	763 \$	24 \$	3,1 %	1 998 \$	1 930 \$	68 \$	3,5 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	875 \$	85 \$	790 \$	929,4 %	1 087 \$	229 \$	858 \$	374,7 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	317 \$	304 \$	13 \$	4,3 %	862 \$	842 \$	20 \$	2,4 %
Impôt sur le résultat	303 \$	202 \$	101 \$	50,0 %	698 \$	680 \$	18 \$	2,6 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	314 \$	260 \$	54 \$	20,8 %	852 \$	759 \$	93 \$	12,3 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ¹⁾	26,0 %	23,5 %			27,4 %	26,4 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	29 \$	624 \$	(595) \$	(95,4) %	685 \$	1 568 \$	(883) \$	(56,3) %
Loblaw ¹⁾	409 \$	329 \$	80 \$	24,3 %	893 \$	817 \$	76 \$	9,3 %
Propriétés de Choix	(663)	435	(1 098)	(252,4) %	(7)	1 242	(1 249)	(100,6) %
Incidence de la consolidation	291	(141)	432	306,4 %	73	(390)	463	118,7 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	37 \$	623 \$	(586) \$	(94,1) %	959 \$	1 669 \$	(710) \$	(42,5) %
Siège social de GWL	(22)	(13)	(9)	(69,2) %	(308)	(135)	(173)	(128,1) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	15 \$	610 \$	(595) \$	(97,5) %	651 \$	1 534 \$	(883) \$	(57,6) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,08 \$	4,41 \$	(4,33) \$	(98,2) %	4,80 \$	10,98 \$	(6,18) \$	(56,3) %
Loblaw ¹⁾	405 \$	381 \$	24 \$	6,3 %	1 039 \$	977 \$	62 \$	6,3 %
Propriétés de Choix	102	102	—	— %	316	306	10	3,3 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	9	14	(5)	(35,7) %	(68)	(47)	(21)	(44,7) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	516 \$	497 \$	19 \$	3,8 %	1 287 \$	1 236 \$	51 \$	4,1 %
Siège social de GWL	(40)	(31)	(9)	(29,0) %	(105)	(111)	6	5,4 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	476 \$	466 \$	10 \$	2,1 %	1 182 \$	1 125 \$	57 \$	5,1 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	3,57 \$	3,36 \$	0,21 \$	6,3 %	8,77 \$	8,03 \$	0,74 \$	9,2 %

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 15 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2024, en baisse de 595 millions de dollars (4,33 \$ par action ordinaire) par rapport à la période correspondante de 2023. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 605 millions de dollars (4,54 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 10 millions de dollars (0,21 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 605 millions de dollars (4,54 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 787 millions de dollars (5,90 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2024;

facteur en partie contrebalancé par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 95 millions de dollars (0,70 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») en raison de l'augmentation du cours des parts d'Allied;
- l'incidence favorable de 66 millions de dollars (0,50 \$ par action ordinaire) du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») comptabilisé par Loblaw. Voir la rubrique 2.1, « Résultats d'exploitation de Loblaw », du présent rapport de gestion pour plus de précisions;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 33 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 476 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 10 millions de dollars, ou 2,1 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 19 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 9 millions de dollars du siège social de GWL découlant d'une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat attribuable à la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à l'incidence d'autres éléments non déductibles, ainsi que par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 3,57 \$ au troisième trimestre de 2024, en hausse de 0,21 \$ par action ordinaire, ou 6,3 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,13 \$ par action ordinaire) aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 651 millions de dollars (4,80 \$ par action ordinaire), en baisse de 883 millions de dollars (6,18 \$ par action ordinaire) comparativement à celui de 1 534 millions de dollars (10,98 \$ par action ordinaire) inscrit pour la période correspondante de 2023. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 940 millions de dollars (6,92 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 57 millions de dollars (0,74 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 940 millions de dollars (6,92 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 848 millions de dollars (6,17 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de l'augmentation du cours des parts de Propriétés de Choix;
- l'incidence défavorable de 253 millions de dollars (1,89 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif. Voir la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », du présent rapport de gestion pour plus de précisions;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 45 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 84 millions de dollars (0,60 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied en raison de l'augmentation du cours des parts d'Allied;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 81 millions de dollars (0,60 \$ par action ordinaire) (du recouvrement) de la charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC comptabilisé par Loblaw;
- l'incidence favorable de 39 millions de dollars (0,29 \$ par action ordinaire) de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 1 182 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars, ou 5,1 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 51 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars du siège social de GWL, en raison principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements, en partie contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat attribuable à la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à l'incidence d'autres éléments non déductibles, ainsi que par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 8,77 \$, en hausse de 0,74 \$ par action ordinaire, ou 9,2 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,33 \$ par action ordinaire) aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les 5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	18 538 \$	18 265 \$	273 \$	1,5 %	46 066 \$	44 998 \$	1 068 \$	2,4 %
Propriétés de Choix	340	325	15	4,6 %	1 025	980	45	4,6 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(193)	(183)	(10)	(5,5) %	(580)	(554)	(26)	(4,7) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	18 685 \$	18 407 \$	278 \$	1,5 %	46 511 \$	45 424 \$	1 087 \$	2,4 %
Siège social de GWL	—	—	—	—	—	—	—	—
Chiffres consolidés	18 685 \$	18 407 \$	278 \$	1,5 %	46 511 \$	45 424 \$	1 087 \$	2,4 %

Les produits ont augmenté de 278 millions de dollars, ou 1,5 %, pour le troisième trimestre de 2024, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 18 685 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 1,5 % découlant de la croissance des produits de Loblaw de 1,5 %, en raison essentiellement d'une augmentation de 277 millions de dollars, ou 1,5 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une augmentation de 3 millions de dollars, ou 0,8 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance des produits de Propriétés de Choix de 4,6 %. L'augmentation de 15 millions de dollars découle essentiellement de taux de location plus élevés, de la hausse des recouvrements et de l'incidence des acquisitions, déduction faite des cessions, et des projets d'aménagement achevés, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Les produits de la société ont augmenté de 1 087 millions de dollars, ou 2,4 %, pour l'exercice à ce jour, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 46 511 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 2,4 % découlant de la croissance des produits de Loblaw de 2,4 %, en raison essentiellement d'une augmentation de 1 019 millions de dollars, ou 2,3 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une augmentation de 57 millions de dollars, ou 5,4 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance des produits de Propriétés de Choix de 4,6 %. L'augmentation de 45 millions de dollars tenait compte des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels au premier trimestre de 2024 d'un montant de 11 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits ont augmenté de 34 millions de dollars, ou 3,5 %, en raison de taux de location plus élevés, de la hausse des recouvrements et de l'incidence des acquisitions, déduction faite des cessions, et des projets d'aménagement achevés, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	5 oct. 2024	7 oct. 2023			5 oct. 2024	7 oct. 2023		
Loblaw	1 319 \$	1 063 \$	256 \$	24,1 %	3 044 \$	2 755 \$	289 \$	10,5 %
Propriétés de Choix	376	214	162	75,7 %	856	810	46	5,7 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(69)	(37)	(32)	(86,5) %	(237)	(239)	2	0,8 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	1 626 \$	1 240 \$	386 \$	31,1 %	3 663 \$	3 326 \$	337 \$	10,1 %
Siège social de GWL	(8)	(9)	1	(11,1) %	(279)	(39)	(240)	(615,4) %
Chiffres consolidés	1 618 \$	1 231 \$	387 \$	31,4 %	3 384 \$	3 287 \$	97 \$	3,0 %

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 1 618 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 387 millions de dollars, ou 31,4 %, comparativement à celui de 1 231 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation reflète l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant de 271 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous, et une amélioration de 116 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix.

L'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 271 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence favorable de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé par Loblaw;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 103 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 35 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 15 millions de dollars d'un profit à la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 3 384 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 97 millions de dollars, ou 3,0 %, comparativement à celui de 3 287 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette hausse reflète une amélioration de 260 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix, ainsi que l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL. L'augmentation du résultat d'exploitation a été partiellement contrebalancée par l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, de 163 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 163 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence défavorable de 420 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 53 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 192 millions de dollars (du recouvrement) de la charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC comptabilisé par Loblaw;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 91 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- l'incidence favorable de 39 millions de dollars de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	5 oct. 2024	7 oct. 2023			5 oct. 2024	7 oct. 2023		
Loblaw	2 067 \$	1 924 \$	143 \$	7,4 %	5 320 \$	5 008 \$	312 \$	6,2 %
Propriétés de Choix	237	234	3	1,3 %	718	702	16	2,3 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(139)	(131)	(8)	(6,1) %	(431)	(415)	(16)	(3,9) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	2 165 \$	2 027 \$	138 \$	6,8 %	5 607 \$	5 295 \$	312 \$	5,9 %
Siège social de GWL	(7)	(8)	1	12,5 %	(20)	(36)	16	44,4 %
Chiffres consolidés	2 158 \$	2 019 \$	139 \$	6,9 %	5 587 \$	5 259 \$	328 \$	6,2 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 139 millions de dollars, ou 6,9 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à celui de 2 019 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 2 158 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 7,1 % découlant d'une hausse de 7,4 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à une amélioration dans les secteurs Vente au détail et Services financiers. L'accroissement du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 0,1 % découlant d'une augmentation de 1,3 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'accroissement des produits dont il est question ci-dessus, facteur en partie contrebalancé par une hausse des charges générales et administratives;
- l'incidence positive d'un montant négligeable découlant d'une augmentation de 12,5 % du siège social de GWL.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 328 millions de dollars, ou 6,2 %, comparativement à celui de 5 259 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 5 587 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 5,9 % découlant d'une hausse de 6,2 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à une amélioration dans les secteurs Vente au détail et Services financiers. L'accroissement du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 0,3 % découlant d'une augmentation de 2,3 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à la hausse des produits dont il est question ci-dessus, aux produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels et à l'incidence de la reprise d'une provision à la suite de la résolution d'un litige avec un locataire, en partie contrebalancés par une hausse des charges générales et administratives;
- l'incidence positive de 0,3 % découlant d'une augmentation de 44,4 % du siège social de GWL en raison surtout de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	5 oct. 2024	7 oct. 2023			5 oct. 2024	7 oct. 2023		
Loblaw	903 \$	880 \$	23 \$	2,6 %	2 272 \$	2 226 \$	46 \$	2,1 %
Propriétés de Choix	1	1	—	— %	3	3	—	— %
Incidence de la consolidation	(118)	(119)	1	0,8 %	(280)	(302)	22	7,3 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	786 \$	762 \$	24 \$	3,1 %	1 995 \$	1 927 \$	68 \$	3,5 %
Siège social de GWL	1	1	—	— %	3	3	—	— %
Chiffres consolidés	787 \$	763 \$	24 \$	3,1 %	1 998 \$	1 930 \$	68 \$	3,5 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 787 millions de dollars. Cet accroissement découle essentiellement d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée par Loblaw en raison d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des actifs loués, ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 68 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 998 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée par Loblaw en raison d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI de Loblaw;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la consolidation attribuable à l'élimination, à l'exercice précédent, de l'amortissement accéléré de certains actifs liés aux TI de Loblaw, ces actifs ayant été classés comme des immobilisations corporelles lors de la consolidation et continué d'être amortis par la société.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour le troisième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'amortissements s'élevant respectivement à 155 millions de dollars (154 millions de dollars en 2023) et à 384 millions de dollars (384 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisés par Loblaw.

Rapport de gestion

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les 5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	875 \$	85 \$	790 \$	929,4 %	1 087 \$	229 \$	858 \$	374,7 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	10	—	10	100,0 %	10	—	10	100,0 %
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(568)	219	(787)	(359,4) %	(235)	613	(848)	(138,3) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	317 \$	304 \$	13 \$	4,3 %	862 \$	842 \$	20 \$	2,4 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 875 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 790 millions de dollars comparativement aux montants inscrits pour la période correspondante de 2023. L'augmentation reflète l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 777 millions de dollars d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus, attribuable surtout à l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 787 millions de dollars d'ajustements de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2024.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur l'emprunt lié aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Propriétés de Choix;
- une diminution des produits d'intérêts de Loblaw et du siège social de GWL;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de Loblaw;
- une augmentation des produits d'intérêts de Propriétés de Choix.

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 1 087 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 858 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023.

L'augmentation reflète l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 838 millions de dollars d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus, et surtout l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 848 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- une diminution des produits d'intérêts du siège social de GWL;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de Loblaw;
- une augmentation des produits d'intérêts de Propriétés de Choix.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	5 oct. 2024	7 oct. 2023			5 oct. 2024	7 oct. 2023		
Impôt sur le résultat	303 \$	202 \$	101 \$	50,0 %	698 \$	680 \$	18 \$	2,6 %
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱ⁾	(7)	40	(47)	(117,5) %	168	103	65	63,1 %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	18	18	—	— %	(14)	(24)	10	41,7 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	314 \$	260 \$	54 \$	20,8 %	852 \$	759 \$	93 \$	12,3 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	40,8 %	17,6 %			30,4 %	22,2 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	26,0 %	23,5 %			27,4 %	26,4 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui figurent à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 40,8 % au troisième trimestre de 2024 et à 30,4 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 17,6 % et à 22,2 % pour les périodes correspondantes de 2023, respectivement. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et des ajustements de certaines provisions pour impôt comptabilisés par Loblaw en 2023, en partie contrebalancée par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 26,0 % au troisième trimestre de 2024 et à 27,4 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 23,5 % et à 26,4 % pour les périodes correspondantes de 2023, respectivement. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt comptabilisés par Loblaw en 2023.

Rapport de gestion

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – actions rachetées et annulées ⁱ⁾	(289) \$	(376) \$	(779) \$	(836) \$
Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw ⁱⁱ⁾	190	171	562	609
Remboursement des débetures portant intérêt à 4,12 % et échéant le 17 juin 2024	(200)	—	(200)	—
Émission de débetures portant intérêt à 4,19 % et échéant le 5 septembre 2029	250	—	250	—
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	(49) \$	(205) \$	(167) \$	(227) \$

- i) Le montant inscrit pour le troisième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 5 millions de dollars (12 millions de dollars en 2023) et de (2) millions de dollars (néant en 2023) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Pour le troisième trimestre de 2024 et l'exercice à ce jour, un montant de 3 millions de dollars (néant en 2023) au titre de la contrepartie en trésorerie relative à la vente des actions de Loblaw a été reçue au quatrième trimestre de 2024.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 1,3 million d'actions ordinaires (2,4 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 284 millions de dollars (364 millions de dollars en 2023) et 4,0 millions d'actions ordinaires (5,2 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 781 millions de dollars (836 millions de dollars en 2023) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 5 octobre 2024, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 130,8 millions (135,5 millions d'actions ordinaires au 7 octobre 2023).

Au cours du troisième trimestre de 2024, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions.

Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a racheté respectivement 1,1 million d'actions ordinaires (1,5 million d'actions ordinaires en 2023) auprès de la société pour une contrepartie totale de 193 millions de dollars (171 millions de dollars en 2023) et 3,6 millions d'actions ordinaires (5,1 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 565 millions de dollars (609 millions de dollars en 2023).

Remboursement et émission de débetures Le 17 juin 2024, la société a remboursé en totalité à leur échéance, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés, les billets non garantis de premier rang en circulation d'un montant en capital global de 200 millions de dollars, portant intérêt à 4,12 %.

Le 5 septembre 2024, la société a procédé à une émission de billets non garantis de premier rang d'un montant en capital global de 250 millions de dollars, portant intérêt à 4,19 % par année et venant à échéance le 5 septembre 2029.

RÈGLEMENTS DE POURSUITES EN RECOURS COLLECTIF Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie, entre 2001 et 2015. L'entente de règlement contraignante prévoit un règlement total de 500 millions de dollars. La société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars (montant qui sera composé de 157 millions de dollars en trésorerie et crédit et de 96 millions de dollars que Loblaw a déjà versés aux clients dans le cadre du programme de carte Loblaw). Le règlement de 500 millions de dollars a été négocié avec les avocats représentant les consommateurs dans le cadre d'une médiation présidée par le juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Le règlement est assujéti à la finalisation d'un accord de règlement contraignant entre la société et Loblaw, et les avocats représentant les consommateurs, ainsi qu'à l'approbation du tribunal. Si celui-ci est approuvé, il réglera la totalité des réclamations des consommateurs contre la société et Loblaw concernant cette affaire. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 420 millions de dollars (253 millions de dollars, déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle) ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre du règlement et des coûts connexes.

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau qui suit présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le troisième trimestre de 2024.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	18 538 \$	18 265 \$	273 \$	1,5 %	46 066 \$	44 998 \$	1 068 \$	2,4 %
Résultat d'exploitation	1 319 \$	1 063 \$	256 \$	24,1 %	3 044 \$	2 755 \$	289 \$	10,5 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	2 067 \$	1 924 \$	143 \$	7,4 %	5 320 \$	5 008 \$	312 \$	6,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,2 %	10,5 %			11,5 %	11,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	903 \$	880 \$	23 \$	2,6 %	2 272 \$	2 226 \$	46 \$	2,1 %

Rapport de gestion

PRODUITS Les produits de Loblaw ont augmenté de 273 millions de dollars, ou 1,5 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 18 538 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 18 259 millions de dollars, en hausse de 277 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est élevé à 12 966 millions de dollars (12 843 millions de dollars en 2023) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,5 % (4,5 % en 2023). Compte non tenu de l'incidence défavorable liée au moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,3 %;
 - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 2,3 % (7,1 % en 2023), ce qui est inférieur à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 5 293 millions de dollars (5 139 millions de dollars en 2023) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,9 % (4,6 % en 2023). Le moment de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,3 % (7,4 % en 2023). Cette croissance est attribuable à une hausse des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques. Le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,3 % (0,8 % en 2023). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,3 % (0,9 % en 2023) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,5 % (5,1 % en 2023);
- facteur en partie contrebalancé par :
- la baisse du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin de 0,5 % (augmentation de 1,8 % en 2023). La diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin est principalement attribuable à la baisse des ventes de produits alimentaires et de produits pour la maison, ainsi qu'à la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge, ce qui a été partiellement compensé par la vigueur soutenue des produits de beauté.

Au cours des 12 derniers mois, 33 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 14 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont accrus de 3 millions de dollars, ou 0,8 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 382 millions de dollars, en raison surtout de la hausse des commissions d'interchange et des produits de commissions liés aux cartes de crédit, en partie contrebalancée par la baisse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw se sont établis à 46 066 millions de dollars, en hausse de 1 068 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison de la hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 45 207 millions de dollars, en hausse de 1 019 millions de dollars, ou 2,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 32 028 millions de dollars, en hausse de 614 millions de dollars, ou 2,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,3 % (4,5 % en 2023). Compte non tenu de l'incidence défavorable liée au moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,6 % pour l'exercice 2024 à ce jour. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 13 179 millions de dollars, en hausse de 405 millions de dollars, ou 3,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,8 % (5,7 % en 2023), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 6,3 % (6,4 % en 2023), en partie contrebalancée par un recul de 0,7 % (hausse de 5,1 % en 2023) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin. Le moment de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail.

Pour l'exercice à ce jour, les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 57 millions de dollars, ou 5,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 110 millions de dollars. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit, à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile* et à la hausse des commissions d'interchange et des produits de commissions liés aux cartes de crédit.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 256 millions de dollars, ou 24,1 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 319 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 135 millions de dollars et à une amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant de 135 millions de dollars est attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC; facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 13 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change comptabilisés à l'exercice précédent.
- l'amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 289 millions de dollars, ou 10,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 3 044 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à une amélioration de 266 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 23 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 266 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.
- l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 23 millions de dollars est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 192 millions de dollars (du recouvrement) de la charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 7 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 12 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 143 millions de dollars, ou 7,4 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 2 067 millions de dollars, en raison d'une hausse de 130 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 13 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 130 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 en raison d'une hausse de 140 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 10 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 30,9 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2023, en raison principalement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks;
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,0 %, soit une baisse favorable de 30 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières et du levier d'exploitation, ce qui a été partiellement contrebalancé par les coûts marginaux liés à l'ouverture de nouveaux magasins.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 13 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 en raison surtout de la diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris les avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard, ainsi que de la hausse des produits dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par l'augmentation des radiations contractuelles et par la hausse des coûts liés au programme de fidélisation.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 5 320 millions de dollars, en hausse de 312 millions de dollars, ou 6,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison d'une hausse de 254 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 58 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail pour l'exercice à ce jour a augmenté de 254 millions de dollars par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison d'une hausse de 542 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, qui a été en partie contrebalancée par une augmentation de 288 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,4 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2023, en raison principalement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks et d'une hausse des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuable essentiellement à la composition des ventes;
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,2 %, soit une hausse de 20 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, des coûts de main-d'œuvre engagés.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 58 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison surtout de la hausse des produits dont il est question ci-dessus, de la diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris les avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard, et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des radiations contractuelles attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle, et par la hausse des coûts liés au programme de fidélisation.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw se sont chiffrés à 903 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 23 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison principalement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 2 272 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'accroissement découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du troisième trimestre de 2024 et de l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 155 millions de dollars (154 millions de dollars en 2023) et de 384 millions de dollars (384 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

CONSOLIDATION DES FRANCHISES Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 40 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 et à 105 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une augmentation respective de 15 millions de dollars, ou 60,0 %, et de 34 millions de dollars, ou 47,9 %, comparativement à celui inscrit pour les périodes correspondantes de 2023. L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour est attribuable essentiellement à une hausse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À LOBLAW

Questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. En août 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement au deuxième trimestre de 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquent à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, Loblaw a réduit de 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du Revenu du Canada.

Rapport de gestion

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation		40 semaines closes les		Variation	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	(en \$)	(en %)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	(en \$)	(en %)
Produits	340 \$	325 \$	15 \$	4,6 %	1 025 \$	980 \$	45 \$	4,6 %
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	1 039 \$	(221) \$	1 260 \$	570,1 %	863 \$	(432) \$	1 295 \$	299,8 %
(Perte nette) bénéfice net	(663) \$	435 \$	(1 098) \$	(252,4) %	(7) \$	1 242 \$	(1 249) \$	(100,6) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	187 \$	181 \$	6 \$	3,3 %	559 \$	542 \$	17 \$	3,1 %

PRODUITS Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 340 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 15 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 196 millions de dollars (186 millions de dollars en 2023) provenant des locataires de Loblaw.

L'augmentation des produits au troisième trimestre de 2024 découle essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements plus élevés;
- les acquisitions, déduction faite des cessions, et les aménagements achevés;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Les produits se sont établis à 1 025 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 45 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 11 millions de dollars provenant de la vente d'immeubles résidentiels et des produits d'un montant de 586 millions de dollars (560 millions de dollars en 2023) provenant des locataires de Loblaw.

Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits se sont établis à 1 014 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 34 millions de dollars, ou 3,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements plus élevés;
- les acquisitions, déduction faite des cessions, et les aménagements achevés;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES (PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Propriétés de Choix a inscrit des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 1 039 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, comparativement à des produits d'intérêts nets et autres charges financières de 221 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La variation de 1 260 millions de dollars découle essentiellement de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 1 258 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la hausse du cours des parts au cours du trimestre.

Pour l'exercice à ce jour, Propriétés de Choix a inscrit des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 863 millions de dollars, comparativement à des produits d'intérêts nets et autres charges financières de 432 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La variation de 1 295 millions de dollars découle essentiellement de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 1 290 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables attribuable à la hausse du cours des parts au cours de l'exercice.

(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET Propriétés de Choix a comptabilisé une perte nette de 663 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en comparaison d'un bénéfice net de 435 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. Cette variation défavorable de 1 098 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus; facteur en partie contrebalancé par :
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 103 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers, en raison de la hausse du cours des parts d'Allied;
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 56 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Propriétés de Choix a comptabilisé une perte nette de 7 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, comparativement à un bénéfice net de 1 242 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. Cette variation défavorable de 1 249 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 100 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 91 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers, en raison de la hausse du cours des parts d'Allied;
- l'incidence favorable de 39 millions de dollars de la reprise d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 187 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 6 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs, en partie contrebalancée par une augmentation des charges générales et administratives, y compris certains éléments non récurrents, et par un accroissement des charges d'intérêts, déduction faite d'une hausse des produits d'intérêts, et par une diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 559 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 17 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs et des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels, en partie contrebalancée par une augmentation des charges générales et administratives, y compris certains éléments non récurrents, par un accroissement des charges d'intérêts, déduction faite d'une hausse des produits d'intérêts, et par une diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Rapport de gestion

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 420 \$	1 970 \$	450 \$	2 451 \$	2 313 \$	138 \$
Entrées (sorties) de trésorerie :						
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 116 \$	2 100 \$	16 \$	4 376 \$	4 338 \$	38 \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(451)	(556)	105	(1 451)	(1 526)	75
Sorties nettes liées aux activités de financement	(2 456)	(1 745)	(711)	(3 752)	(3 357)	(395)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(2)	1	4	(1)	5
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(792) \$	(203) \$	(589) \$	(823) \$	(546) \$	(277) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 628 \$	1 767 \$	(139) \$	1 628 \$	1 767 \$	(139) \$

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Au troisième trimestre de 2024, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 116 millions de dollars, en hausse de 16 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation pour le troisième trimestre de 2024 découle principalement d'un accroissement du bénéfice en trésorerie, en partie contrebalancé par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 4 376 millions de dollars, en hausse de 38 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation découle principalement d'un accroissement du bénéfice en trésorerie et de la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par une augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Au troisième trimestre de 2024, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 451 millions de dollars, en baisse de 105 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par une augmentation du produit de la cession d'actifs, en partie contrebalancée par une diminution des cessions de titres à long terme et par une hausse des avances au titre des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir au cours de l'exercice à l'étude.

Pour l'exercice 2024 à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 451 millions de dollars, en baisse de 75 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des achats de placements à court terme et par une augmentation du produit de la cession d'actifs, en partie contrebalancées par une hausse des dépenses d'investissement et par une augmentation des remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir au cours de l'exercice précédent.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)	5 oct. 2024	7 oct. 2023	Variation (en \$)
Loblaw	690 \$	695 \$	(5) \$	1 572 \$	1 433 \$	139 \$
Propriétés de Choix	129	60	69	251	294	(43)
Incidence de la consolidation	(86)	1	(87)	(144)	(96)	(48)
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	733 \$	756 \$	(23) \$	1 679 \$	1 631 \$	48 \$
Siège social de GWL	—	—	—	—	1	(1)
Total des dépenses d'investissement ⁱ⁾	733 \$	756 \$	(23) \$	1 679 \$	1 632 \$	47 \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 456 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 711 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des remboursements sur la dette à long terme, déduction faite des émissions au cours de l'exercice à l'étude, et à la hausse des rachats d'actions de Loblaw, en partie contrebalancées par l'augmentation de la dette bancaire.

Pour l'exercice 2024 à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 3 752 millions de dollars, en hausse de 395 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des remboursements sur la dette à court terme, à la baisse des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, au cours de l'exercice à l'étude, et à la hausse des rachats d'actions de Loblaw, en partie contrebalancées par l'augmentation de la dette bancaire.

Rapport de gestion

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	40 semaines closes les		Variation (en \$)
	5 oct. 2024	7 oct. 2023		5 oct. 2024	7 oct. 2023	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 116 \$	2 100 \$	16 \$	4 376 \$	4 338 \$	38 \$
Moins : Dépenses d'investissement ¹⁾	733	756	(23)	1 679	1 632	47
Intérêts payés	300	268	32	750	706	44
Paielements au titre de la location, montant net	300	282	18	747	691	56
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	783 \$	794 \$	(11) \$	1 200 \$	1 309 \$	(109) \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Au troisième trimestre de 2024, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 783 millions de dollars, en baisse de 11 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ s'explique essentiellement par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude, en partie contrebalancée par l'accroissement du bénéfice en trésorerie.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 1 200 millions de dollars, en baisse de 109 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, d'une augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude, d'une hausse des paiements nets au titre de la location, ainsi que d'une hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent.

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et de certificats de placement garanti.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente le total de la dette :

(en millions de dollars)	5 oct. 2024					Aux									
						7 oct. 2023					31 déc. 2023				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Dettes bancaires	167 \$	— \$	— \$	— \$	167 \$	22 \$	— \$	— \$	— \$	22 \$	13 \$	— \$	— \$	— \$	13 \$
Dépôts à vue de clients	187	—	—	—	187	147	—	—	—	147	166	—	—	—	166
Dettes à court terme ⁱ⁾	600	—	—	—	600	650	—	—	—	650	850	—	—	—	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	686	446	—	—	1 132	1 274	899	—	200	2 373	1 191	964	—	200	2 355
Dettes à long terme	7 297	6 197	2	498	13 994	6 586	5 831	—	250	12 667	6 661	5 731	—	249	12 641
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	294	—	515	—	809	270	—	504	—	774	280	—	520	—	800
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	9 231 \$	6 643 \$	517 \$	498 \$	16 889 \$	8 949 \$	6 730 \$	504 \$	450 \$	16 633 \$	9 161 \$	6 695 \$	520 \$	449 \$	16 825 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 501	—	(586)	—	915	1 442	—	(573)	2	871	1 455	—	(575)	—	880
Obligations locatives	8 500	1	(3 412)	2	5 091	7 718	1	(3 352)	2	4 369	8 003	1	(3 444)	3	4 563
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	19 232 \$	6 644 \$	(3 481) \$	500 \$	22 895 \$	18 109 \$	6 731 \$	(3 421) \$	454 \$	21 873 \$	18 619 \$	6 696 \$	(3 499) \$	452 \$	22 268 \$

- i) Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 250 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiduciaires de titrisation indépendantes.
- ii) Au 5 octobre 2024, le poste « Certains autres passifs » inclut des passifs financiers de 706 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels (693 millions de dollars au 7 octobre 2023; 710 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 500 millions de dollars (454 millions de dollars au 7 octobre 2023; 452 millions de dollars au 31 décembre 2023) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 468 millions de dollars (479 millions de dollars au 7 octobre 2023; 719 millions de dollars au 31 décembre 2023), donnant lieu à une situation de dette (trésorerie) nette de 32 millions de dollars ((25) millions de dollars au 7 octobre 2023; 267 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw au 5 octobre 2024 a augmenté par rapport à celui inscrit au 7 octobre 2023 et au 31 décembre 2023, en raison essentiellement d'une hausse de la dette du secteur Vente au détail et d'une amélioration du montant ajusté du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiduciaires de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

Rapport de gestion

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du troisième trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

Veuillez vous reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

3.4 Situation financière

	5 oct. 2024	Aux 7 oct. 2023	31 déc. 2023
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	27,0 %	23,3 %	24,7 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	14,1 %	13,6 %	14,0 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2024 comparativement aux montants inscrits à la clôture du troisième trimestre de 2023 et de l'exercice 2023, en raison essentiellement d'une diminution des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ et d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2023 et de l'exercice 2023, en raison essentiellement d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société, en partie contrebalancée par une augmentation du capital moyen¹⁾.

3.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-2 (faible)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2024, Morningstar DBRS (« DBRS ») a confirmé les notations et les tendances de GWL. Standard and Poor's Global Ratings (« S&P ») a confirmé les perspectives de GWL et a rehaussé de BBB à BBB+ la notation attribuée à la notation de l'émetteur et de BBB- à BBB la notation attribuée aux billets à moyen terme, et a fait passer de P-3 (élevé) à P-2 (faible) la notation attribuée aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-2 (faible)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2024, DBRS a confirmé les notations et les tendances de Loblaw. S&P a confirmé les perspectives de Loblaw et a rehaussé de BBB à BBB+ les notations attribuées à la notation de l'émetteur et aux billets à moyen terme, et a fait passer de P-3 (élevé) à P-2 (faible) la notation attribuée aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Débiteures de premier rang non garanties	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.

Au troisième trimestre de 2024, DBRS a confirmé les notations et les tendances de Propriétés de Choix. Au deuxième trimestre de 2024, Standard and Poor's Global Ratings a confirmé les perspectives de Propriétés de Choix et a rehaussé de BBB à BBB+ les notations attribuées à la notation de l'émetteur et aux débiteures non garanties de premier rang.

Rapport de gestion

3.6 Dividendes et rachats d'actions

DIVIDENDES Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,820 \$	0,713 \$	2,353 \$	2,086 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	1,0875 \$	1,0875 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,890625 \$	0,890625 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au troisième trimestre de 2024 étaient payables le 1^{er} octobre 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au troisième trimestre de 2024 étaient payables le 15 septembre 2024.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes trimestriels de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2024 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,820 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au quatrième trimestre de 2024 sont payables le 1^{er} janvier 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au quatrième trimestre de 2024 sont payables le 15 décembre 2024.

RACHATS D' ACTIONS Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 1,3 million d'actions ordinaires (2,4 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 284 millions de dollars (364 millions de dollars en 2023) et 4,0 millions d'actions ordinaires (5,2 millions d'actions ordinaires en 2023) pour une contrepartie totale de 781 millions de dollars (836 millions de dollars en 2023) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 5 octobre 2024, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 130,8 millions (135,5 millions d'actions ordinaires au 7 octobre 2023).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2024. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2023 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau suivant résume les principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2023	2022
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Produits	18 685 \$	18 407 \$	14 091 \$	13 884 \$	13 735 \$	13 133 \$	14 700 \$	14 142 \$
Résultat d'exploitation	1 618	1 231	795	1 099	971	957	1 076	1 264
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	2 158	2 019	1 806	1 733	1 623	1 507	1 694	1 590
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	787	763	598	585	613	582	602	577
Bénéfice net	440 \$	944 \$	667 \$	782 \$	492 \$	652 \$	247 \$	135 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	29	624	410	508	246	436	(28)	(104)
Loblaw ⁱ⁾	409 \$	329 \$	241 \$	267 \$	243 \$	221 \$	285 \$	279 \$
Propriétés de Choix	(663)	435	514	536	142	271	(445)	(579)
Incidence de la consolidation	291	(141)	(154)	(252)	(64)	3	142	180
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	37 \$	623 \$	601 \$	551 \$	321 \$	495 \$	(18) \$	(120) \$
Siège social de GWL	(22)	(13)	(201)	(53)	(85)	(69)	(20)	6
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	15 \$	610 \$	400 \$	498 \$	236 \$	426 \$	(38) \$	(114) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base	0,11 \$	4,46 \$	3,01 \$	3,59 \$	1,76 \$	3,04 \$	(0,28) \$	(0,81) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	0,08 \$	4,41 \$	2,97 \$	3,55 \$	1,73 \$	3,01 \$	(0,30) \$	(0,83) \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱ⁾ (en dollars)	3,57 \$	3,36 \$	2,93 \$	2,68 \$	2,30 \$	1,99 \$	2,51 \$	2,59 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Rapport de gestion

PRODUITS Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
 - les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,6 million de pieds carrés pour s'établir à 71,5 millions de pieds carrés.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
 - les recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés;
 - les taux de location plus élevés en ce qui concerne le portefeuille d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
 - l'apport des acquisitions, déduction faite des cessions, et des transferts d'aménagement;
 - les paiements tirés des résiliations de baux;
 - la vente d'immeubles résidentiels.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 9.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rend compte de ce qui suit :

- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - les économies de coûts découlant de l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques.
- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
 - les variations des produits, comme il est décrit ci-dessus;
 - l'incidence des acquisitions et des cessions d'immeubles de placement et des transferts d'aménagement;
 - les variations des charges générales et administratives.
- l'effet, d'un exercice à l'autre, des variations de l'incidence de la consolidation. Se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour une analyse de l'incidence de la consolidation;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, des variations enregistrées par le siège social de GWL, en raison de ce qui suit :
 - l'ajustement de la juste valeur des autres placements.
- le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2024 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2023 ainsi que la notice annuelle 2023 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

7. Normes IFRS de comptabilité et modifications

Modifications des normes IAS 7 et IFRS 7 En mai 2023, des modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ont été publiées afin d'améliorer la transparence des accords de financement de fournisseurs. Les modifications exigent la présentation d'informations supplémentaires au sujet des accords de financement de fournisseurs, notamment en ce qui concerne les modalités des accords, la plage des dates d'exigibilité des paiements et l'incidence de ces accords sur les flux de trésorerie et les passifs de l'entité ainsi que sur son exposition au risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et les informations à fournir seront incluses dans les notes afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société.

Pour un complément d'information sur les normes IFRS de comptabilité et les modifications qui ne sont pas encore en vigueur, voir la note 3, « Norme IFRS de comptabilité future et modifications », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société.

Rapport de gestion

8. Perspectives²⁾

La société prévoit encore que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2024. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

Pour l'exercice 2024 entier, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

En se fondant sur sa performance opérationnelle et financière depuis le début de l'exercice ainsi que sur la vigueur constatée en fin de troisième trimestre, Loblaw revoit légèrement à la hausse ses prévisions de croissance, pour l'exercice en entier, du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾, la faisant passer du haut de la fourchette à un chiffre au bas de la fourchette à deux chiffres.

De plus, compte tenu des investissements réalisés depuis le début de l'exercice dans son réseau de magasins et ses centres de distribution, Loblaw prévoit désormais investir un montant net de 1,9 milliard de dollars (contre 1,8 milliard de dollars auparavant), ce qui reflète des investissements en capital bruts avoisinant 2,3 milliards de dollars (contre 2,2 milliards de dollars auparavant), déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 400 millions de dollars.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, générer des flux de trésorerie stables et croissants, et accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Son portefeuille de grande qualité est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et a mené à bien le renouvellement de la majeure partie de ses contrats de location de 2024. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les projets d'aménagement à vocation commerciale à court terme, ce qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. En 2024, Propriétés de Choix continuera de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et elle cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 2,5 % à 3,0 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerieⁱ⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilution¹⁾ de 1,02 \$ à 1,03 \$, soit une croissance de 2,0 % à 3,0 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier élevés, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJVⁱ⁾ inférieur à 7,5x.

i) Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2023 déposé par Propriétés de Choix qui est disponible à www.sedarplus.ca ou à www.choicereit.ca.

9. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société a recours à des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, l'incidence de la consolidation, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à www.sedarplus.ca ou à www.loblaw.ca ou www.choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

16 semaines closes les										
(en millions de dollars)	5 oct. 2024					7 oct. 2023				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					29 \$					624 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					411					320
Impôt sur le résultat					303					202
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					875					85
Résultat d'exploitation	1 319 \$	376 \$	(69) \$	(8) \$	1 618 \$	1 063 \$	214 \$	(37) \$	(9) \$	1 231 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	155 \$	— \$	— \$	— \$	155 \$	154 \$	— \$	— \$	— \$	154 \$
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	(155)	—	—	—	(155)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(58)	—	—	(58)	—	45	—	—	45
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(82)	48	—	(34)	—	(26)	27	—	1
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	(13)	—	(2)	—	(15)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	—	—	—	(6)	—	—	—	(6)
Éléments d'ajustement	— \$	(140) \$	48 \$	— \$	(92) \$	135 \$	19 \$	25 \$	— \$	179 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 319 \$	236 \$	(21) \$	(8) \$	1 526 \$	1 198 \$	233 \$	(12) \$	(9) \$	1 410 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	748	1	(118)	1	632	726	1	(119)	1	609
Montant ajusté du BAIIA	2 067 \$	237 \$	(139) \$	(7) \$	2 158 \$	1 924 \$	234 \$	(131) \$	(8) \$	2 019 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

40 semaines closes les

	5 oct. 2024					7 oct. 2023				
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies					685 \$					1 568 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					914					810
Impôt sur le résultat					698					680
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					1 087					229
Résultat d'exploitation	3 044 \$	856 \$	(237) \$	(279) \$	3 384 \$	2 755 \$	810 \$	(239) \$	(39) \$	3 287 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	384 \$	— \$	— \$	— \$	384 \$	384 \$	— \$	— \$	— \$	384 \$
(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(155)	—	—	—	(155)	37	—	—	—	37
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	—	—	—	—	—	91	—	—	91
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(102)	86	—	(16)	—	(202)	133	—	(69)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	(12)	—	(7)	—	(19)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(5)	—	—	—	(5)	2	—	—	—	2
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	164	—	—	256	420	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	—	—	(39)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	388 \$	(141) \$	86 \$	256 \$	589 \$	411 \$	(111) \$	126 \$	— \$	426 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	3 432 \$	715 \$	(151) \$	(23) \$	3 973 \$	3 166 \$	699 \$	(113) \$	(39) \$	3 713 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	1 888	3	(280)	3	1 614	1 842	3	(302)	3	1 546
Montant ajusté du BAIIA	5 320 \$	718 \$	(431) \$	(20) \$	5 587 \$	5 008 \$	702 \$	(415) \$	(36) \$	5 259 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Rapport de gestion

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2024 et de 2023 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. En août 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement au deuxième trimestre de 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquent à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, Loblaw a déduit 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du revenu du Canada.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix à Allied réalisée en 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice 2024 à ce jour, Loblaw n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte sur la vente d'immeubles non exploités (profit de 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 et profit de 12 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023).

Au troisième trimestre de 2023 et au cours des neuf premiers mois de 2023, Propriétés de Choix a cédé des immeubles et a enregistré une perte, qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé ces immeubles au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, au troisième trimestre de 2023 et pour les neuf premiers mois de 2023, à la consolidation, un profit additionnel de 2 millions de dollars et de 7 millions de dollars, respectivement, a été inscrit dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix dans l'ensemble de l'industrie. Au deuxième trimestre de 2024, la société et Loblaw ont comptabilisé des charges de 256 millions de dollars et de 164 millions de dollars, respectivement, dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre du règlement total et des coûts connexes.

Coûts de transaction et autres recouvrements connexes Au deuxième trimestre de 2024, Propriétés de Choix a comptabilisé une reprise d'une provision liée à une transaction de 39 millions de dollars qui a été jugée comme n'étant plus requise.

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	875 \$	85 \$	1 087 \$	229 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	10	—	10	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(568)	219	(235)	613
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	317 \$	304 \$	862 \$	842 \$

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2024 et de 2023 :

Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au troisième trimestre de 2024, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie au titre de la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC dont il est question ci-dessus.

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 526 \$	1 410 \$	3 973 \$	3 713 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	317	304	862	842
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 209 \$	1 106 \$	3 111 \$	2 871 \$
Impôt sur le résultat	303 \$	202 \$	698 \$	680 \$
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	(7)	40	168	103
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	18	18	(14)	(24)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	314 \$	260 \$	852 \$	759 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	40,8 %	17,6 %	30,4 %	22,2 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	26,0 %	23,5 %	27,4 %	26,4 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, l'élément suivant a influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2024 et de 2023 :

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 18 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 (18 millions de dollars en 2023) et une charge d'impôt différé de 14 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (24 millions de dollars en 2023) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	29 \$	624 \$	685 \$	1 568 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	15 \$	610 \$	651 \$	1 534 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(4)	(9)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	11 \$	606 \$	642 \$	1 525 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	29 \$	624 \$	685 \$	1 568 \$
Éléments d'ajustement (se reporter aux tableaux suivants)	461	(144)	531	(409)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	490 \$	480 \$	1 216 \$	1 159 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	476 \$	466 \$	1 182 \$	1 125 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(4)	(9)	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	472 \$	462 \$	1 173 \$	1 116 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	132,1	137,3	133,8	138,9

Rapport de gestion

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

16 semaines closes les											
	5 oct. 2024						7 oct. 2023				
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Montant présenté	409 \$	(663) \$	291 \$	(22) \$	15 \$	0,08 \$	329 \$	435 \$	(141) \$	(13) \$	610 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :											
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	62 \$	— \$	— \$	— \$	62 \$	0,47 \$	60 \$	— \$	— \$	— \$	60 \$
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	(66)	—	—	—	(66)	(0,50)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(58)	5	—	(53)	(0,40)	—	45	(3)	—	42
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(83)	51	—	(32)	(0,24)	—	(26)	27	—	1
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	(6)	—	(2)	—	(8)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	(2)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	568	—	568	4,30	—	—	(219)	—	(219)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	(18)	(18)	(0,14)	—	—	—	(18)	(18)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	906	(906)	—	—	—	—	(352)	352	—	—
Éléments d'ajustement	(4) \$	765 \$	(282) \$	(18) \$	461 \$	3,49 \$	52 \$	(333) \$	155 \$	(18) \$	(144) \$
Montant ajusté	405 \$	102 \$	9 \$	(40) \$	476 \$	3,57 \$	381 \$	102 \$	14 \$	(31) \$	466 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

	5 oct. 2024						7 oct. 2023					
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Loblaw ¹⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw ¹⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés
Montant présenté	893 \$	(7) \$	73 \$	(308) \$	651 \$	4,80 \$	817 \$	1 242 \$	(390) \$	(135) \$	1 534 \$	10,98 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :												
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	150 \$	— \$	— \$	— \$	150 \$	1,12 \$	149 \$	— \$	— \$	— \$	149 \$	1,07 \$
(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(66)	—	—	—	(66)	(0,49)	15	—	—	—	15	0,11
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	—	—	—	—	—	—	91	(7)	—	84	0,60
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(105)	91	—	(14)	(0,11)	—	(204)	145	—	(59)	(0,42)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	(5)	—	(5)	—	(10)	(0,08)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(2)	—	—	—	(2)	(0,01)	1	—	—	—	1	0,01
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	64	—	—	189	253	1,89	—	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	(39)	—	—	(39)	(0,29)	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	235	—	235	1,76	—	—	(613)	—	(613)	(4,41)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	14	14	0,10	—	—	—	24	24	0,17
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	467	(467)	—	—	—	—	(823)	823	—	—	—
Éléments d'ajustement	146 \$	323 \$	(141) \$	203 \$	531 \$	3,97 \$	160 \$	(936) \$	343 \$	24 \$	(409) \$	(2,95) \$
Montant ajusté	1 039 \$	316 \$	(68) \$	(105) \$	1 182 \$	8,77 \$	977 \$	306 \$	(47) \$	(111) \$	1 125 \$	8,03 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION La société estime qu'une ventilation de l'incidence de la consolidation est utile pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la société et pour prendre des décisions concernant ses activités courantes.

Les tableaux suivants présentent une ventilation de l'incidence de la consolidation pour certaines mesures de rendement clés.

16 semaines closes les										
(en millions de dollars)	5 oct. 2024					7 oct. 2023				
	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾
Élimination des produits locatifs intragroupe	(195) \$	56 \$	56 \$	— \$	47 \$	(185) \$	35 \$	35 \$	— \$	29 \$
Élimination des contrats de location internes	2	18	(108)	(44)	45	2	(37)	(163)	(39)	2
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(87)	(87)	—	(77)	—	(1)	(3)	—	(2)
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(8)	—	—	(9)	—	(7)	—	—	(9)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(48)	—	1	—	—	(27)	—	—	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(75)	75	—	—	—	(74)	74
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	52	(52)	—	—	—	53	(53)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	(906)	—	—	—	—	352	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	568	—	—	—	—	(219)	—
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(20)	—	—	—	—	(27)
Total	(193) \$	(69) \$	(139) \$	(404) \$	9 \$	(183) \$	(37) \$	(131) \$	73 \$	14 \$

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

40 semaines closes les

	5 oct. 2024					7 oct. 2023				
(en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾
Élimination des produits locatifs intragroupe	(588) \$	29 \$	29 \$	— \$	24 \$	(562) \$	1 \$	1 \$	— \$	1 \$
Élimination des contrats de location internes	8	(26)	(341)	(102)	56	8	(88)	(404)	(91)	3
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(119)	(119)	—	(105)	—	(5)	(12)	—	(13)
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(35)	—	—	(36)	—	(14)	—	—	(21)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(86)	—	3	—	—	(133)	—	2	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(225)	225	—	—	—	(222)	222
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	157	(157)	—	—	—	156	(156)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	(467)	—	—	—	—	823	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	235	—	—	—	—	(613)	—
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(75)	—	—	—	—	(83)
Total	(580) \$	(237) \$	(431) \$	(399) \$	(68) \$	(554) \$	(239) \$	(415) \$	55 \$	(47) \$

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

Rapport de gestion

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 116 \$	2 100 \$	4 376 \$	4 338 \$
Moins : Dépenses d'investissement ⁱ⁾	733	756	1 679	1 632
Intérêts payés	300	268	750	706
Paievements au titre de la location, montant net	300	282	747	691
Flux de trésorerie disponibles	783 \$	794 \$	1 200 \$	1 309 \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022 sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des normes de comptabilité IFRS.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2024	7 oct. 2023	5 oct. 2024	7 oct. 2023
(Perte nette) bénéfice net	(663) \$	435 \$	(7) \$	1 242 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	—	—	1	1
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	(39)	—
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	3	—	1	(2)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	906	(352)	467	(823)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(82)	(27)	(109)	(189)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement selon une base proportionnelle	(1)	1	4	(15)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(58)	45	—	91
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	4	3	9	9
Distributions sur les parts échangeables	75	74	225	222
Charges internes au titre de la location	3	2	7	6
Fonds provenant des activités d'exploitation	187 \$	181 \$	559 \$	542 \$

Rapport de gestion

9.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif

BAIIA AJUSTÉ Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2023	2022
(en millions de dollars)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	29 \$	624 \$	410 \$	508 \$	246 \$	436 \$	(28) \$	(104) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	411 \$	320 \$	257 \$	274 \$	246 \$	216 \$	275 \$	239 \$
Impôt sur le résultat	303 \$	202 \$	131 \$	244 \$	264 \$	234 \$	169 \$	213 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	875 \$	85 \$	(3) \$	73 \$	215 \$	71 \$	660 \$	916 \$
Résultat d'exploitation	1 618 \$	1 231 \$	795 \$	1 099 \$	971 \$	957 \$	1 076 \$	1 264 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	155 \$	154 \$	115 \$	116 \$	114 \$	114 \$	115 \$	115 \$
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(155)	—	—	37	—	—	(13)	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(58)	45	28	31	30	15	(27)	20
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(34)	1	2	(21)	16	(49)	34	(226)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(15)	—	(3)	—	(1)	(1)	(50)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	(6)	2	5	(7)	3	14	11
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	420	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	(39)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	9	(6)
Éléments d'ajustement	(92) \$	179 \$	528 \$	165 \$	153 \$	82 \$	131 \$	(136) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 526 \$	1 410 \$	1 323 \$	1 264 \$	1 124 \$	1 039 \$	1 207 \$	1 128 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	632 \$	609 \$	483 \$	469 \$	499 \$	468 \$	487 \$	462 \$
Montant ajusté du BAIIA	2 158 \$	2 019 \$	1 806 \$	1 733 \$	1 623 \$	1 507 \$	1 694 \$	1 590 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2023	2022
(en millions de dollars)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Montant présenté	15 \$	610 \$	400 \$	498 \$	236 \$	426 \$	(38) \$	(114) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ¹ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	62 \$	60 \$	43 \$	44 \$	45 \$	45 \$	45 \$	41 \$
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(66)	—	—	15	—	—	(6)	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(53)	42	25	28	28	14	(25)	18
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(32)	1	4	(17)	14	(43)	(7)	(225)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(8)	—	(1)	—	(1)	(1)	(19)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	(2)	2	2	(4)	1	5	5
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	253	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	(39)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	568	(219)	(274)	(202)	(59)	(192)	382	662
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(18)	(18)	(20)	10	52	32	(16)	3
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	3	(2)
Éléments d'ajustement	461 \$	(144) \$	(6) \$	(121) \$	76 \$	(144) \$	380 \$	483 \$
Montant ajusté	476 \$	466 \$	394 \$	377 \$	312 \$	282 \$	342 \$	369 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

Rapport de gestion

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2023	2022
(en dollars sauf indication contraire)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Montant présenté	0,08 \$	4,41 \$	2,97 \$	3,55 \$	1,73 \$	3,01 \$	(0,30) \$	(0,83) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,47 \$	0,43 \$	0,33 \$	0,32 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,29 \$
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(0,50)	—	—	0,11	—	—	(0,04)	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(0,40)	0,30	0,19	0,20	0,21	0,10	(0,19)	0,13
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(0,24)	0,01	0,03	(0,12)	0,10	(0,30)	(0,05)	(1,60)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(0,05)	—	(0,01)	—	(0,01)	(0,01)	(0,13)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	(0,01)	0,01	0,01	(0,03)	0,01	0,04	0,03
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	1,89	—	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	(0,29)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	4,30	(1,60)	(2,05)	(1,45)	(0,44)	(1,37)	2,83	4,69
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(0,14)	(0,13)	(0,15)	0,07	0,39	0,23	(0,12)	0,02
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	0,02	(0,01)
Éléments d'ajustement	3,49 \$	(1,05) \$	(0,04) \$	(0,87) \$	0,57 \$	(1,02) \$	2,81 \$	3,42 \$
Montant ajusté	3,57 \$	3,36 \$	2,93 \$	2,68 \$	2,30 \$	1,99 \$	2,51 \$	2,59 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	132,1	137,3	133,6	139,5	134,9	140,7	134,8	141,3

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

10. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 8, « Perspectives » et à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel de 2023 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses initiatives importantes, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'exécuter avec efficacité et efficience ses processus de gestion des biens et leur location;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise des médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;

Rapport de gestion

- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux initiatives importantes de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts attendues et les efficiences sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

11. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX »), et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

Toronto, Canada

Le 18 novembre 2024

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de la société.
 - 2) À lire en parallèle avec la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de la société.
-